DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 202609D075

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
29 Septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Absents : 1
Votants : 27

Date de la convocation :
23 Septembre 2026

L'an Deux Mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de Mme Isabelle DUBOIS, Maire.

Madame I. VAURES a été élue secrétaire de séance.

PRÉSENTS : I. DUBOIS –V.PEYROL - J. LEDUC – C. DULONG -. MEURGUES - I. VAURES - A. DUPERRIER - F. JANET - N. CHATAIN - N. SANCAR – B. GLAIZAL C. SEMINARA- TNP RUCEL -C. CABON -K. DOS PRAZERES -G. POCHON- D. OZANT - S. VILLEMONT -J. SCANDOLA– P. SALOMON - F. CANARD - P.NOBLET - S.BAUDIN – D. MILLOT - Jan BULTEZ-GOBERT ;

ABSENTS :
J. BERTHET a donné pouvoir à A.DUPERRIER
P-Y GARREAU a donné pouvoir à I.DUBOIS
R. MAGNY a donné pouvoir S.BAUDIN

S.GUEDON

Domaine
Finances
Pour : 27
Contre :
Abstention :

DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL COLIBRI – PHASE 2

Mme Françoise CANARD ne prend pas part au vote.

Par délibération en date du 27 Mai 2025, la Commune de Villars-les-Dombes a sollicité divers financeurs afin de contribuer au financement des travaux d'extension réhabilitation et construction du centre Social Colibri. Pour rappel, ce projet est composé de 2 phases :

Phase 1 : Montant 1 698 109.25€ HT **Livraison prévue janvier 2027**

Construction d'une extension sur la parcelle voisine, à l'Ouest, afin de répondre aux besoins prioritaires du Centre Social par :

- La création de salles dédiées à l'accueil des 110 enfants fréquentant le Centre de Loisirs afin de rassembler en un lieu unique tous les 6-11 ans et de salle d'activités à destination de tout public.
- La création d'une salle plurivalente, fractionnable, multimodale et évolutive conçue pour accueillir les temps forts du centre social.
- La création d'une cuisine pédagogique dédiée à l'apprentissage et à la pratique de la cuisine.

Phase 2 : Montant phase APD : 1 840 509.25 € HT - Montant actualisé : 1 914 319.75 € HT
Début travaux Janvier 2027 - Livraison prévue : mai 2028

- Démolition de l'aile Est datant de 1995, et reconstruction en R+1
- Réhabilitation de la maison initiale existante qui accueillera les bureaux des personnels en charge de la structure, une salle de réunion, salle d'activité et lieux de stockage. Ainsi qu'une réorganisation de l'espace « Ado ». Ces travaux porteront sur une rénovation énergétique importante, la mise en accessibilité et la réorganisation des espaces.

Cette seconde phase est notifiée pour un montant de 1 914 319.75 € HT, pour lequel la Commune sollicite l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 200 000 € et le Conseil Départemental de l'Ain à hauteur de 150 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

C.SOCIAL	MONTANT HT		SUBVENTIONS ACQUISES		Subventions sollicitées	
	MOE	404 350	DETR 2026	200 000		
	ETUDE	77 855	DETR 2027		200 000	
	TRAVAUX	3 063 833	REGION	456 000		
	Avenants n°1	58 586	CD01 1ère tranche	90 000		
	Frais supplémentaires Enedis	7 806	CD01 2ème tranche		150 000	
			CCD	188 173		
			CAF	100 000		
			ADEME Etude	39 340		
			ADEME Travaux		11 000	
			Total Subventions	1 073 513	361 000,00 €	**1 434 513,20**
			Commune			**2 177 916**
	TOTAL HT	**3 612 429**	**TOTAL**			**3 612 429**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Autorise** Mme le Maire à déposer auprès de l'Etat et du Conseil Départemental de l'Ain, les demandes de subvention selon le plan de financement ci-dessus.
- **Sollicite** une dérogation pour commencement de travaux

Pour extrait conforme.
Fait à Villars-les-Dombes, le 29 Septembre 2026
Le Maire,
Isabelle DUBOIS



